

## La protection des données personnelles dans l'UE

### Accessoire

Posté par : JulieM

Publié le : 26/1/2012 11:30:00

La Commission européenne a présenté ses propositions pour harmoniser **la protection des données personnelles** dans l'UE. Il s'agit d'une directive visant la décision-cadre 2008/977/JHA sur la protection des données dans le domaine des affaires intérieures et d'un règlement sur les modalités générales de protection des données personnelles en cas d'utilisation par les entreprises et de circulation de ces données.

Pour **Françoise Castex**, rapporteur de la Commission des affaires juridiques sur ce sujet: "*avec le développement d'Internet et son utilisation grandissante dans la vie quotidienne, la refonte des outils de protection des données est une urgence!*"



**Françoise Castex** salue "*une proposition courageuse de Viviane Reding qui a su convaincre le collège des Commissaires.*" Pour la députée socialiste: "*la protection des données personnelles de nos concitoyens doit prévaloir sur les intérêts du marché en ligne et de la Silicon Valley!*"

"*Pour chaque citoyen, garder la maîtrise de ses données personnelles est un droit fondamental. Les utilisateurs européens doivent être informés des données recueillies, des risques et des recours possibles. Ils doivent surtout protéger contre le trafic et la marchandisation des données personnelles. Cela vaut particulièrement pour les jeunes utilisateurs de réseaux sociaux. Le droit à l'oubli doit être effectif*", souligne **Françoise Castex** qui se félicite de la proposition de règlement de la Commission européenne qui doit, selon elle, "*favoriser l'émergence d'une harmonisation européenne par le haut*".

**Pour l'eurodéputée** qui avait saisi en novembre dernier la Commission européenne sur la conformité de Facebook au droit de l'UE, les propositions de sanctions pour les entreprises récalcitrantes, même extra-communautaires est une bonne nouvelle: "*l'exploitation abusive des données à d'autres fins que celles pour lesquelles une personne a donné son consentement explicite doit être fermement condamnée. Facebook ou Google devront se plier à la législation européenne.*"

Avant de parvenir: "*A l'instar de Swift, et face aux pressions des géants américains de*

*"l'informatique et la réalité de certains Etats membres, le Parlement devra parler d'une seule voix, celle des citoyens!"*